

Les Lilas, le 30 mars 2012

FFM  
FFMC  
Code Vert

### **Réponse du Front de Gauche des transports**

Chers amis,

Avant de répondre point par point à votre questionnaire, permettez-nous quelques phrases d'introduction.

De notre point de vue, la mission d'un gouvernement de Gauche est de servir l'intérêt général et de s'adresser à l'ensemble de la population. Il est ainsi de notre devoir de créer, sans ostracismes ni discriminations quelconques, dans tous les aspects de la société, les conditions d'un « vivre ensemble » que tous et toutes apprécient et respectent.

De ce point de vue, les pratiquants de deux roues motorisés représentant une frange de la population que nous entendons écouter et avec lesquels un dialogue doit s'engager.

Par ailleurs, la dégradation de notre planète – qui concerne toute l'humanité – et le fait que notre société dite « développée » en abuse (85 % des richesses étant au service de 20% de la population mondiale) est une situation qui ne peut perdurer.

Pour en venir plus précisément à la moto, nous considérons que les motards eux-mêmes sont victimes de cette course effrénée à la consommation, qui voudrait leur faire croire qu'il n'y a pas de plaisir à moto au-dessous de 100 ch, et que le rêve à atteindre est, par exemple, de piloter une ZZR 1400 de 200 ch.

Les motards n'étaient pas moins heureux ni moins passionnés dans les années 60 ou 70, avec des engins de 15 à 70 ch (puissance annoncée en 1969 par la première Honda 4 cylindres) !

D'une manière générale, en matière de sécurité routière comme de développement durable, il nous apparaît nécessaire d'opérer, pour les automobiles comme pour les motos, une remise en cause du modèle consumériste et de sa croyance en la performance, donc au poids et à la puissance des engins automobiles, à deux comme à quatre roues.

Faire en sorte que tous les véhicules roulants ne nécessitent pas des qualités de pilotes, mais permettent à tout un chacun de se déplacer en sécurité, nous paraît plus raisonnable que de proposer à la vente des véhicules qui, il y a quelques années, n'auraient roulé qu'en compétition, aux mains de pilotes chevronnés. Un peu plus de raison et de sagesse dans l'offre des véhicules à quatre ou à deux roues éviterait à elle seule d'avoir à multiplier les lois coercitives, les contrôles, les radars, etc.

Si le modèle de société que nous connaissons en Europe aujourd'hui devait perdurer, il nous faudrait trois planètes pour l'assumer. Comme nous n'en avons qu'une sous les pieds, il faut bien reconnaître que cette situation s'impose à nous, et que si nous ne devançons pas les conflits que pourraient produire rapidement un assèchement des réserves de pétrole, par exemple, ou que produisent déjà les dérèglements climatiques, la pratique de la moto aura totalement disparu d'elle-même. Il nous semble que ce n'est pas ce que nous désirons tous.

Afin de préserver les ressources de la planète et de redistribuer les richesses, le Front de Gauche propose une planification écologique, à laquelle ne pourra échapper la pratique de la moto.

Venons en à vos questions.

## I- Sécurité routière

### Question N°1 :

Dans les limites de ce qui est explicité au-dessus, il est clair qu'un deux roues léger est préférable à une grosse berline, surtout en milieu urbain. La cohabitation entre les différents modes de déplacement (piétons, rollers, vélos, 2 roues motorisés, automobiles) est un problème à envisager dans sa totalité, sans exclure aucun usager de la route.

A l'image de la politique économique et sociale, les choix de sécurité routière ont été guidés, ces dernières années, par une logique comptable, tout en stigmatisant les minorités (les motocyclistes) pour justifier une politique exclusivement répressive.

Pour le Front de gauche la sécurité routière repose sur trois exigences : prévention, dissuasion, sanction.

Nous envisageons de privilégier la prévention avant tout, notamment par une sensibilisation au partage de l'espace public (et en particulier de la route) dès l'école primaire. L'apprentissage du code de la route et la préparation au Brevet de sécurité routière seront intégrés aux programmes scolaires des collèges.

Nous sommes favorables à une réforme du permis de conduire, qui intègre réellement les spécificités de chaque type de véhicule (pour les motos, par exemple: placement sur la chaussée, facteurs poids/puissance, visibilité et angle mort).

Nous prônons l'équipement des deux-roues motorisés d'un éclairage permanent distinct des autos et des poids lourds, de type bleuté par exemple.

Dans l'espace public, un développement de la signalisation horizontale, permettant un meilleur partage de la chaussée, sera nécessaire, notamment pour sécuriser les remontées de files et pour une conduite sécurisée nécessitant une adaptation des vitesses.

Enfin l'État mettra en place une homologation des équipements de sécurité individuelle (casques, gants, etc.). Il sanctionnera les usagers de deux roues motorisés porteurs d'une tenue présentant des risques (sandales, tongs, short, etc.).

Enfin il soutiendra l'innovation technologique pour une meilleure sécurité passive (systèmes de freinage ou d'anti-patinage en rendant progressivement obligatoire ses équipements sur les nouveaux modèles) et un durcissement des normes environnementales.

#### Question N°2 :

Il paraît effectivement logique que la sécurité routière revienne à un ministère des Transports en ce qui concerne l'établissement des règles, le réseau routier, etc. En revanche, comme pour toute activité, c'est au ministère de l'Intérieur qu'il revient de faire appliquer les règles du « vivre ensemble », cela sans culpabilisation, ni discrimination aucune.

#### Question N°3 :

Imposer sans concertation une tenue spécifique à une catégorie d'usagers n'est pas la meilleure façon d'obtenir le résultat recherché. Faire progresser la sécurité routière est l'affaire de tous et les motards sont très concernés par ces questions. Raison de plus pour que le dialogue avec toute partie représentative de la population soit effectivement étendu, lorsqu'il existe une représentativité reconnue. Le Front de Gauche co-élabore son programme avec les acteurs des mouvements social et sociétal. Un gouvernement du Front de Gauche poursuivra cette démarche de co-construction. D'autant que les conducteurs de deux-roues sont conscients qu'ils représentent un pourcentage très élevé des décès sur la route (24% en moyenne sur toute la France et 40% en Ile de France).

#### Question N° 4 :

Un contrôle technique des deux roues apparaît très coûteux à mettre en place, et techniquement comme pratiquement peu envisageable. La défaillance technique n'apparaissant quasiment pas dans les statistiques d'accident, cette mesure nous paraît inappropriée. En revanche, un certificat délivré par un professionnel en cas de vente

du véhicule est nécessaire car il permettrait de sécuriser le marché de l'occasion.

## II – Sport Moto

### Question N° 1 :

Des sites (piste, ou terrains de cross) existent déjà dans de très nombreux endroits du territoire. Leur accès doit être favorisé pour tous. En revanche, vu notre position exprimée en préambule, il n'est pas souhaitable d'envisager la création de nouveaux circuits, ni de favoriser le développement de cette activité.

### Question N° 2 :

Les sports mécaniques servant avant tout à entretenir une image dépassée de la vitesse et de la performance (consommatrices d'énergie et productrice de gaz à effet de serre et de pollution), ainsi que pour les constructeurs à entretenir une offre toujours plus décalée par rapport aux besoins réels de la population en matière de déplacements, il n'est pas question pour nous de coopérer à son essor. Les sports mécaniques ne correspondent pas à la société de sobriété énergétique que nous estimons nécessaire à l'avenir des habitants de la planète. Ils sont de plus pour nous l'image d'un modèle de société dépassé, dans lequel le citoyen, devenu consommateur, est pressé de toujours plus dépenser et devient, sans même le percevoir, victime d'un système à but uniquement commercial.

### Question N° 3 :

cf. fin de la réponse précédente. Nous ne pouvons envisager de favoriser les sports mécaniques, ni l'image qu'ils portent.

## III – Loisirs « verts »

### Question N° 1 : I

L'homme est au cœur de la biodiversité... pas la machine, qui en est la fossoyeuse. ! A ce titre, sans vouloir mettre la nature « sous cloche », il nous apparaît indispensable de préserver les espaces non urbanisés des bruits et des émanations qui leur sont étrangers.

### Question N°2 :

L'espace public, les chemins carrossables publics doivent rester ouverts à tous, dans le respect de chacun. A ce titre, toute « privatisation », et a fortiori tout « piège » dangereux pour les

usagers de l'espace public doit être proscrit et sévèrement réprimé par la loi.

Question n°3 :

Il est question ici du « vivre ensemble ». Une différence existe entre un groupe de randonneurs motorisés calmes, souriants, prêts à ralentir ou saluer les autres usagers de l'espace public, et une horde d'enduristes déboulant à plein gaz de deux temps au milieu d'une famille de marcheurs.

Les sentiers de Grande Randonnée doivent être strictement interdits à tout véhicule à moteur, hors besoins d'entretien. En ce qui concerne les chemins carrossables, il ne peut y avoir discrimination entre les usagers à partir du moment où ceux-ci respectent l'environnement humain et naturel, et empruntent ces voies pour se déplacer. Une réglementation draconienne devrait encadrer le niveau sonore et la vitesse sur ces voies. Sachant que la pratique sportive du tout-terrain motorisé doit se cantonner aux circuits destinés au sport, sans empiéter sur les voies de déplacement accessibles à tous et toutes.

En forme de conclusion : notre programme « l'humain d'abord » s'applique aussi à la pratique de la moto. Loin de nous la volonté de vouloir interdire le plaisir que l'on ressent à rouler à moto au petit matin sur une route de campagne, ou la facilité que procure ce mode de déplacement en milieu urbain. Il s'agit juste, très logiquement, de remettre à la place qu'il n'auraient jamais dû quitter les moyens de locomotion que sont l'automobile et la moto : qu'ils redeviennent des engins au service de l'Homme, facilitant les déplacements sans entraves sur les espaces prévus à cet usage ; qu'il ne soient plus en revanche - à travers, par exemple, la compétition - des produits de consommation générateurs de frustration (quand on ne peut pas se les payer) ou d'oppression (quand ils engloutissent un budget énorme pour satisfaire un désir, et qu'on les soumet en plus à moult lois répressives qui reviennent à en limiter et en renchérir l'usage) .

Voilà donc les réponses que nous pouvions, le plus honnêtement possible, apporter à vos questions.

Pour le FDG des Transports

P. Le Néouannic

F. Longérin